h e t s
Haute école de travail social
Genève

Hes·so

Descriptif de module

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

1 ***Intitulé du module*** | ***Discipline et profession du travail social*** | ***2023-2024***

Code
T.TS.SO354.F4.F.23

Type de formation *
☑ Bachelor ☐ Master ☐ MAS ☐ EMBA ☐ DAS ☐ CAS ☐ Autres

Niveau
☑ module de base
☐ module d'approfondissement
☐ module avancé
☐ module spécialisé

Caractéristique
☑ En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine si le règlement de filière le précise conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO

Type de module
☑ module principal
☐ module lié au module principal
☐ module facultatif ou complémentaire

Organisation temporelle
☑ module sur 1 semestre
☐ module sur 2 semestres
☐ semestre de printemps
☐ semestre d'automne
☐ Autres

2 ***Organisation***

Crédits ECTS *
6

Langue
☐ allemand
☑ français
☐ français - anglais
☐ anglais
☐ français - allemand

3 ***Prérequis***
☐ avoir validé le(s) module(s)
☐ avoir suivi le(s) module(s)
☑ Pas de prérequis
☐ Autres

Autres prérequis

4 ***Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage ****

Compétences

1. Expliciter, étayer et argumenter les valeurs, les principes éthiques et le cadre déontologique du travail social qui fondent leur action.

4. Développer une pensée critique, questionner le sens de l'action sociale et proposer des modes d'intervention et de transformation sociales pertinents, créatifs et diversifiés, qui intègrent les enjeux sociaux, économiques, culturels et politiques aux niveaux local, national et international.

Objectifs d'apprentissage du module

Repérer et analyser à partir d'une **sociohistoire du présent** la manière dont le travail social à travers ses divers principes d'action s'ancre progressivement, depuis plus d'un siècle, dans une **dynamique de professionnalisation** (bien qu'incertaine) et un **processus continu de transformation** abordés au prisme de ses défis contemporains. Angle ouvrant à une analyse critique et constructive des mouvements contradictoires qui traversent le champ permettant d'en saisir les effets sur les « nouvelles » figures de la professionnalité. Les objectifs d'apprentissage du module viendront également éclairer le double mouvement qui s'est accéléré depuis les années 2000 avec le **tournant dit inclusif** marqué par une volonté de « sortir » les personnes des institutions (cf. désinstitutionnalisation) et la **digitalisation du travail social** qui s'est accentuée notamment sous l'effet de la nouvelle gestion publique avec l'imposition de nouvelles normes gestionnaires (cf. démarche qualité). Double mouvement pleinement emblématique des dilemmes, tensions et des pas de côté inventifs dont sont porteuses les **transformations du travail social en actes**, ici et maintenant.

5 ***Contenu et formes d'enseignement ****

Contenu

- Histoire du travail social
- Sociologie des professions
- Transformations du travail social : transformations de la professionnalité, des contextes, de l'intervention.

Méthodes d'enseignement et d'apprentissage

- Cours ex cathedra, ateliers

Domaine HES-SO *Travail social*
Filière *Travail social*

6 ***Modalités d'évaluation et de validation ****
Evaluation et validation

Les directives de travail et les critères sont communiqués au début du module et transmis sur un support papier déposé sur l'espace moodle. Les conditions d'évaluation sont portes à la connaissance des étudiant-e-s au plus tard lors de la présentation du module.

Pour que le module soit validé, l'étudiant-e doit obtenir une note globale comprise entre A et E.

La présence aux cours – y compris en enseignement à distance si les conditions sanitaires l'imposent – est obligatoire et fait partie des modalités de validation du module. Un travail complémentaire peut être demandé en cas d'absences répétées et/ou sans motifs valables.

Répétition

• Modalités : document écrit (fiche de lecture en lien avec la thématique du module)

L'étudiant-e qui obtient une note F à un module doit le répéter dès que possible (art. 30, al.1 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO) ; il ou elle peut alternativement :

a) se présenter à une nouvelle évaluation du module concerné lors d'une deuxième session prévue durant la même année académique ;
b) fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module concerné l'année académique suivante.

Procédure : l'étudiant-e retourne le formulaire avec la modalité de répétition choisie au plus tard trente jours après la notification de l'échec. En cas de non réponse de l'étudiant-e, la modalité a) sera appliquée par défaut, et une absence non justifiée à cette deuxième évaluation aura pour conséquence un échec définitif au module et entraînera l'exclusion de la filière (art. 14, let. b du Règlement de filière du Bachelor of Arts HES-SO en Travail social).

La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif et l'exclusion de la filière est prononcée.

7 ***Modalités de remédiation ****
- [ ] remédiation possible
- [x] pas de remédiation
- [ ] Autres modalités (préciser ci-dessous)

7a ***Modalités de remédiation (en cas de répétition) ****
- [ ] remédiation possible
- [x] pas de remédiation
- [ ] Autres modalités (préciser ci-dessous)

Autres modalités de remédiation

8 ***Remarques***

9 ***Bibliographie***
Une bibliographie complète est remise au début du module.

10 ***Enseignant·e·s***
Angus Xavier
Bordone Lucia
Ernst Patrick
Frauenfelder Arnaud
Hochstatter Olivier
Lenzi Catherine
Menghini Mathieu
Poma Theler Ester
Romer Roger
Stassen Jean-Francois
Von Wyss Armande
Warynski Danièle
Wohlhauser Valérie

Responsable de module *
Catherine Lenzi et Danièle Warynski

Descriptif validé le *
18 septembre 2023

Descriptif validé par *
Sophie Rodari, responsable de filière